

Accès au travail : émergence des *Clubhouses* en France

La santé mentale constitue un terrain propice au décloisonnement entre les champs sanitaire, médicosocial et social. Par leur approche de la prise en charge du handicap psychique, les *Clubhouses* se veulent une articulation entre ces différents champs du parcours de vie d'un patient.



Sandrine Plantier

Directrice du Clubhouse de Lyon

Qu'est-ce qui fait la singularité d'un *Clubhouse* ?

Les *Clubhouses* sont des lieux de vie non médicalisés dont l'organisation interne est calquée sur celle d'une entreprise. Toutes les personnes, quel que soit le trouble psychique qu'elles présentent, se voient proposer une activité. Nous visons le renforcement du pouvoir de décider et d'agir de chacun par le travail, qui est un moyen de se rétablir que nous privilégions. Il s'agit d'une première étape vers une réinsertion professionnelle et sociale.

Comment sont recrutées les personnes qui bénéficient d'un accueil dans un *Clubhouse* ?

Ce sont les équipes hospitalières qui nous envoient les personnes. Le fait que nos sites ne soient pas médicalisés implique qu'elles soient stabilisées. Nous avons actuellement 145 membres actifs. Nous accueillons environ 30 à 50 nouvelles personnes par an. Ceux qui quittent le *Clubhouse* pour entrer par exemple dans la

vie professionnelle, y reviennent pour des week-ends ou des événements particuliers ou pour poursuivre bénévolement le rôle de pair-aidant. Il peut aussi y avoir des mouvements entre le *Clubhouse* et l'hôpital.



www.clubhousefrance.org

Quels types d'activités proposez-vous aux personnes que vous accueillez ?

Nous avons une large palette d'activités internes organisées autour de la co-gestion du site : accueil de nouvelles personnes, embauche de salariés, comptabilité, maintenance du site, actions de sensibilisation vers les entreprises, organisation d'événements... Nous proposons aussi des activités

extérieures. À Lyon, nous avons un accord/partenariat avec le Festival Lumière : chaque année, huit membres du *Clubhouse* y effectuent des missions de bénévolat. Nous avons également un partenariat emblématique avec la société Archimed, un fonds d'investissement spécialisé dans le biomédical : d'abord financier, il s'est enrichi du volontariat des salariés et accueille aujourd'hui un membre du *Clubhouse* sur un poste adapté.

Quel type d'accompagnement proposez-vous jusqu'à la vie professionnelle ?

Au rythme de chacun, nous pouvons être amenés à nouer des contacts pour faciliter l'accès à un logement ou accompagner une personne à un rendez-vous professionnel. Des ateliers d'information, des journées d'immersion en entreprise sont également organisés. Des périodes de stages peuvent alterner avec le travail en interne. Aujourd'hui, les résultats sont au rendez-vous : 32% des membres sont en activité externe, bénévole ou salariée ; la baisse des journées d'hospitalisation est sensible ; une diminution de l'anxiété et un recul de l'auto-stigmatisation. •